Catherine Beauchamps
1999/01/01

L’épreuve uniforme d’anglais: langue d’enseignement

Point de vue

Catherine Beauchamp est professeure d’anglais au Champlain Regional College. Elle est également coordonnatrice de l’épreuve uniforme d’anglais au MÉQ. Si l’épreuve uniforme d’anglais concerne un nombre moins élevé d’élèves que celle de français, elle n’en demeure pas moins, elle aussi, un exercice qui exige fidélité et validité. D’une séance à une autre, on observe de légères variations de résultats : 90 % de réussite en décembre 1997, 92 % en mai 1998 et 83 % en août 1998. Fait remarquable, le point fort des uns constitue le point faible des autres, c’est-à-dire que la structure du texte est l’aspect le mieux réussi par les élèves francophones alors que son équivalent, « organization », est l’aspect le moins réussi par les élèves anglophones. Trève de comparaison… Préparation, passation et correction de l’épreuve uniforme d’anglais sont ci-dessous décrites.

L'épreuve uniforme d'anglais, langue d'enseignement et littérature, permet de déterminer, pour les étudiants ayant complété trois cours de formation générale, le niveau d'atteinte des compétences acquises à travers ces cours. *Anglais 101* est un cours d'introduction à la composition et à la littérature, *Anglais 102* est centré sur un genre littéraire et *Anglais 103* aborde l'étude d'un thème littéraire.

Pour l'épreuve ministérielle, les étudiants doivent écrire un essai de 750 mots basé sur un des trois textes fournis. Ces trois textes, normalement, sont constitués de une nouvelle et de deux essais, et fréquemment, un texte canadien est inclus parmi les trois. La durée de l'examen est de quatre heures. Les étudiants peuvent consulter un dictionnaire unilingue ou bilingue.

Pour écrire son texte, l'étudiant dispose de consignes de rédaction (*writing guidelines*). Celles-ci lui offrent certaines suggestions pour mieux aborder sa lecture et l'incitent à formuler son point de vue. Lors d'une épreuve récente, les étudiants devaient déterminer l'idée principale d'un texte de Virginia Woolf, « The Death of a Moth », et repérer les techniques utilisées par l'auteure. Lors d'une autre épreuve, ils devaient faire de même pour une nouvelle de Jack Hodgins, « By the River ».

Une coordonnatrice et quatre enseignants composent l'équipe de travail (*working group*) et voient à l'élaboration de l'épreuve. Ils ont la responsabilité de choisir les textes de lecture, de mettre au point le guide et la clé de correction, et de superviser les sessions de correction. Les textes sont approuvés par un autre comité. On veut ainsi s'assurer qu'ils aient sensiblement le même degré de difficulté et qu'ils soient conformes aux objectifs et critères servant à mesurer la production des étudiants.

Trois grands critères régissent l'évaluation : *Comprehension and Insight*, *Organization*, et *Expression*. Le premier critère, *Comprehension and Insight*, permet de mesurer la compréhension qu'a l'étudiant du texte, ainsi que son habileté à en extraire une analyse critique. *Organization*, le deuxième, sert à évaluer la structure de l'essai. Le troisième, *Expression*, permet d'évaluer la qualité de l'écrit. Chacun de ces critères se subdivise en objectifs à atteindre par l'étudiant. Le tableau suivant présente ces subdivisions :

Critères et objectifs

Critères	Objectifs	
Comprehension and insight	1	recognition of a main idea from the selected reading
	2	identification of techniques and/or devices employed by the author
	3	evidence of critical or analytical interpretation of the selection
	4	references which demonstrate understanding of the reading
Organization	1	statement of a thesis about the text
	2	structured development of the essay
	3	use of detail to support the thesis
	4	unified paragraph structure
Expression	1	appropriate use of words
	2	varied and correct sentence structures
	3	correct grammar
	4	conventional spelling, punctuation, and mechanics

Les correcteurs déterminent le degré d'atteinte des objectifs pour chaque critère. On attribue une note sous forme de lettre (A, B, C, D, E ou F) pour chacun des critères. Un étudiant doit obtenir au moins la note C à chacun des critères pour réussir l'épreuve. L'étudiant échoue s'il reçoit un D à l'un des critères. Cet échec l'empêche de recevoir son D.E.C. Par contre, il peut reprendre l'examen. Pour chaque période de correction, on forme un groupe de correcteurs qui travaille dans un centre à Montréal. Parmi ces

personnes, on trouve des enseignants des collèges anglophones ainsi que des correcteurs autonomes. On organise des équipes de 10 personnes environ, placées sous la supervision d'un des membres de l'équipe de travail. Le guide de correction (*Marking Guide*) explique l'ensemble des procédures à suivre ainsi que les critères et les objectifs à respecter. Une clé de correction (*Correctors' Key*), propre à chaque examen, suggère certaines idées principales pour chacune des lectures ; on y présente également une série de problèmes auxquels pourraient faire face les étudiants dans l'élaboration de leur réponse. À chacune des sessions, les correcteurs recoivent une formation. Au moment de la correction, chaque production d'étudiant est lue par deux personnes différentes qui déterminent le degré d'atteinte de chacun des objectifs. Lorsqu'il y a dissension sur la note à attribuer, les correcteurs doivent se consulter afin d'en arriver à une décision commune. S'il y a accord, cette note devient la note officielle de l'étudiant. S'il y a toujours désaccord après la consultation, la production est remise à un troisième correcteur qui prend la décision finale. Tous les examens où il y a eu échec sont relus par le superviseur.





Catherine Beauchamps

Champlain Regional College